



Appel à projets FRM 2022

Prématuration de projets Equipe FRM

CONTEXTE

Avec le souci réaffirmé de l'intérêt général et dans la continuité de ses actions menées jusqu'à présent, la Fondation pour la Recherche Médicale (FRM) souhaite amplifier son soutien et son impact à la recherche médicale française en accompagnant une étape plus loin les projets les plus prometteurs déjà soutenus via le programme Equipe FRM.

Ce nouveau soutien a pour but de permettre une plus grande continuité entre la recherche fondamentale et la recherche clinique ou appliquée en soutenant des travaux présentant un potentiel de valorisation.

Dans le cadre d'une action d'accompagnement des projets soutenus via le programme Equipe FRM et à plus long terme d'un soutien à la maturation des résultats obtenus, la FRM lance l'appel à projets « Prématuration de projets Equipe FRM ».

Cet appel à projets "Prématuration de projets Equipe FRM" est destiné à soutenir les étapes nécessaires à la validation d'une preuve de concept préalable à l'entrée dans une phase de valorisation (passage d'un degré de maturité technologique (ou Technology Readiness Level (TRL)) 2 vers 3).

Le but est de contribuer à développer des réponses pertinentes et efficaces favorisant le développement d'applications médicales ou cliniques issues de la recherche académique française soutenues précédemment par la FRM.

Outre le financement, les projets lauréats bénéficieront d'un accompagnement complémentaire (suivi des projets, discussions des jalons, point semestriel, session de mentorat...).

CRITERES D'ELIGIBILITE

Le demandeur doit être :

- Soit le porteur d'une équipe de recherche ayant reçu le label Equipe FRM entre 2017 et 2021 inclus
- Soit un des membres d'une équipe ayant reçu le label Equipe FRM entre 2017 et 2021 inclus, et qui a la charge de la poursuite du projet.

Le projet de prématuration proposé doit être dans la même thématique et dans la continuité des travaux menés dans le projet Equipe FRM initialement soutenu.

Le demandeur doit appartenir à une équipe indépendante reconnue comme telle par les tutelles (unité mono-équipe, équipe d'une unité pluri-équipes ou d'un centre de recherche, centre d'investigation clinique) implantées dans des laboratoires en France et rattachées à un/des organisme/s public/s de recherche ou d'enseignement supérieur français (Inserm, CNRS, CEA, Inria, Inrae, université...) et lauréate d'une labellisation Equipe FRM entre 2017 et 2021.

Si la structuration de l'équipe labellisée par la FRM a été depuis modifiée (scission d'équipe, création d'une nouvelle équipe) entre temps, merci de contacter la FRM en amont de votre dépôt de demande de financement.

Un demandeur ne peut déposer qu'une seule demande dans le cadre de cet appel à projets.

Une équipe éligible ne peut déposer qu'une seule demande dans le cadre de cet appel à projets.

Le demandeur doit être en mesure de mener le programme de recherche à son terme sans être atteint par la limite d'âge.

Si le demandeur n'est pas statutaire, il devra justifier d'un CDD couvrant la durée du projet.

Les projets peuvent associer des équipes étrangères ou des partenaires privés, mais ces derniers ne pourront pas bénéficier du financement.

Une équipe éligible ne peut déposer qu'une demande aux appels à projets 2022 Valorisation de la FRM : soit Prématuration de projet Equipe FRM soit Maturation de projet Equipe FRM.

SUBVENTION

Le montant du financement est fixe et s'élève à 50 000 euros.

La durée du financement est de 12 mois.

Les frais d'équipement, de fonctionnement, de missions, et/ou de personnel sont éligibles. Les frais de propriété intellectuelle ne sont pas éligibles.

Le financement alloué devra débuter au plus tard le 1^{er} octobre 2022.

SELECTION DES PROJETS

Le comité de pilotage *ad hoc*, composé de scientifiques travaillant dans le secteur académique et d'experts du monde socio-économique de l'industrie de la santé et de l'entrepreneuriat est en charge de la sélection des demandes.

La soumission des demandes s'effectue sur le portail de la FRM : https://frm.evision.ca/eAwards_applicant/

Éléments importants de l'évaluation :

- Qualité scientifique du demandeur (parcours, publications en lien avec la demande)
- Faisabilité du programme (résultats préliminaires déjà obtenus, cofinancements, environnement scientifique, collaborations académiques ou industrielles engagées, nombre de personnes ou équivalents temps plein impliqués...).

- Caractère innovant du programme par rapport à l'état de l'art et des stratégies thérapeutiques en cours de développement.
- Identification claire des stratégies de valorisation (dépôt de brevet, contact avec des organismes de valorisation...), du potentiel de valorisation (état de l'art de la recherche et produits industriels en développement ou déjà existants sur le marché) et des perspectives d'application (réponse à un besoin de marché).
- Adéquation du budget prévisionnel au projet.

CALENDRIER

Ouverture de saisie des demandes	15 mars 2022
Clôture de saisie des demandes	27 avril 2022
Sélection des demandes	juin 2022

CONTACTS

Laura Gouder
laura.gouder@frm.org
01 44 39 75 56